

29
09409

09409
NUM

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT ET
D'EXPLOITATION DES TERRES DU DELTA DU
FLEUVE SENEGAL ET DES VALLEES DU FLEUVE
SENEGAL ET DE LA FALEME

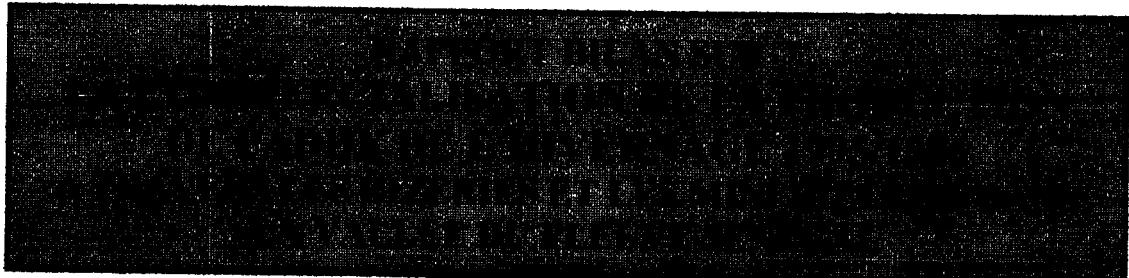
SAED

Direction de la Planification et du Développement Rural



CONVENTION FAC 72/CD/92 : PROFESSIONNALISATION DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT
RURAL DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

Etude suivi N° 10 : Commercialisation du paddy et du riz produits dans la Vallée



Octobre 1996

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RESUME	5
1. INTRODUCTION	7
2. QUELQUES RAPPELS SUR LA COMMERCIALISATION DE L'HIVERNAGE 1994/95 ET DE LA CONTRE SAISON CHAude 1995	8
2.1. La commercialisation de l'hivernage 1994/95	8
2.2. La commercialisation du paddy de contre saison chaude 95	9
3. LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA COMMERCIALISATION	10
3.1. Les unités concernées	10
3.2. La période et le cycle de suivi des unités	11
3.2.1. La fiche de collecte	11
3.2.2. Les limites du suivi	11
4. BILAN DE LA COMMERCIALISATION	12
4.1. Production estimée et capacité potentielle de transformation	12
4.1.1. Estimation de la production de paddy	12
4.1.2. Capacité potentielle de transformation et production.	12
4.2. Les modes de commercialisation du paddy	13
4.3. Le financement de la collecte	13
4.4. Les quantités commercialisées et transformées au 30/06/96.	14
4.5. Evolution des prix	15
5. QUELQUES REMARQUES SUR LES RESULTATS	17
5.1. Quantités transformées et capacité de transformation	17
5.2. Comparaison avec les campagnes antérieures	18
5.3. Difficultés et contraintes rencontrées	19
6. CONCLUSION	21

ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des rizeries suivies.
- Annexe 2 : Carte d'implantation des rizeries
- Annexe 3 : Fiche de suivi de la collecte
- Annexe 4 : Situation de la commercialisation au 30/06/96

PREAMBULE

Suite à la privatisation de la commercialisation et de la transformation du paddy, intervenue dans le cadre de la libéralisation de la filière riz, la SAED a pris des dispositions pour suivre les évolutions économiques de ce secteur d'activité en bénéficiant de l'appui du Ministère Français de la Coopération dans le cadre de la convention FAC 72/CD/92. Cette opération s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de l'agriculture et de mise en place d'un observatoire de l'évolution socio-économique de la vallée du fleuve Sénégal. Elle se traduit concrètement par des enquêtes de recensement et des suivis d'activités auprès des acteurs économiques impliqués.

Les objectifs poursuivis visent une bonne connaissance des aspects technico-économiques en aval de la production par :

- la détermination de la capacité de transformation et le suivi de son évolution ;
- le suivi des prix et l'estimation des quantités traitées ;
- l'évaluation des coûts aux différents niveaux de la filière.

Les actions mises progressivement en place par la SAED sont de deux types :

- ♦ l'inventaire des unités de transformation du paddy et le suivi technico-économique de quelques unités¹ (dans le cadre d'une étude complémentaire intitulé "Inventaire des équipements de transformation").

Il concerne :

- la localisation des unités, la description précise de leurs équipements, la détermination de leur capacité de transformation, leur âge et leurs modes d'acquisition ;
- le suivi d'un échantillon d'unités (mini rizeries et décortiqueuses) portant sur leur mode de fonctionnement, et leurs performances technico-économiques.

- ♦ le suivi de la commercialisation du paddy et du riz produits dans la vallée du Fleuve Sénégal

Il concerne :

- le suivi des prix de vente du riz sur un des marchés urbains et ruraux ;
- le suivi des quantités transformées par les mini rizeries et les rizeries industrielles ;
- des enquêtes auprès des agents économiques de la filière pour identifier les itinéraires des produits et estimer certains indicateurs (marges, valeurs ajoutées).

Ce rapport bilan sur la commercialisation du paddy d'hivernage 1995/96 à travers les rizeries et mini-rizeries de la Vallée est le dernier réalisé dans le cadre de l'étude n° 10 de la convention FAC 72/CD/92.

¹ Etude qui a déjà donné lieu à la production de deux rapports et d'une journée de restitution et de réflexion qui s'est tenue à Ndiaye le 01/06/95

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARN	Association des Riziers du Nord
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPSP	Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix
DPDR	Direction de la Planification et du Développement Rural
DPDA	Déclaration de Politique de Développement Agricole
FPA	Fédération des Périmètres Autogérés de Dagana
SAED	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SAISL	Société Agro-Industrielle de Saint-Louis

RESUME

La campagne de commercialisation du paddy de l'hivernage 1995/96, a été marquée par la libéralisation des importations de brisures de riz et la disparition de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP). C'est la deuxième campagne après la libéralisation de la filière riz local.

➤ *Rappels concernant la campagne passée.*

* *Hivernage 94/95.*

Au total 34 000 tonnes ont été collectées par l'ensemble des rizeries, ce qui représente 32 % de la production estimée (104 500 tonnes) et 30 % de la capacité de transformation totale (113 000 tonnes).

Le financement de la commercialisation a été assuré par la CNCAS (12 rizeries), les fonds propres de certains rizeries et le projet FED/PME (1 rizerie pour un montant de 35 millions). Le montant total des financements de la CNCAS accordés sous forme d'autorisation de découvert (avec un taux d'intérêt de 10,5 % par an) a été de 866 millions de FCFA. Seules 9 rizeries y ont eu recours pour un total mobilisé de 1 656 Millions de FCFA pour 21 897 tonnes de paddy. Le niveau d'utilisation global du découvert est de 191 % et les remboursements étaient de 86 %, avant couverture par apport bloqué (situation au 30/07/95).

Parmi ces 9 entreprises, trois n'ont ni honoré l'ensemble de leurs engagements auprès des producteurs ni remboursé en totalité la CNCAS ; trois autres n'ont pas remboursé en totalité la CNCAS. Le cumul des dettes des 6 entreprises concernées était estimé à 486,554 M FCFA (au 30/07/95).

* *Saison chaude 95*

La collecte de paddy s'est élevée à 5 734 tonnes. Elle a été effectuée par 8 rizeries installées dans le delta. Ce tonnage représente 24 % de la production totale de la Vallée (estimée à 23 379 tonnes).

En conséquence, la collecte totale de l'hivernage et de la contre saison chaude est de l'ordre de 39 700 tonnes pour une production totale de paddy estimée à 134 500 tonnes soit 29 %. Par rapport à la capacité totale annuelle des rizeries (113 000 tonnes), ce niveau de collecte ne correspond qu'à 35 %.

La commercialisation du riz a été difficile, seules les pénuries qui ont entraîné des augmentations de prix du riz dans certaines villes à certaines périodes ont permis aux rizeries d'écouler leur production.

➤ *La commercialisation du paddy d'hivernage 95/96.*

Les superficies cultivées en riz en hivernage 95/96 ont été de 20 622 ha et la production a été estimée à un peu moins de 90 000 tonnes, soit un rendement moyen de 4,38 tonnes/ha.

La capacité potentielle annuelle de transformation pour l'ensemble des rizeries et mini-rizeries de la Vallée est évaluée à 115 000 tonnes par an, soit une augmentation de 2 000 tonnes avec la mise en service d'une nouvelle unité dans le Delta (Union de Débi-Tiguet).

Le financement de la collecte du paddy a été assuré par la CNCAS (pour 5 rizeries), les fonds propres de rizeries et certains commerçants. En février 1996, une ligne de crédit du Fonds de Contrepartie à l'Aide Alimentaire a été mise en place au niveau de la CNCAS pour un objectif de collecte de 18 000 tonnes. Le montant des crédits accordés par la CNCAS aux 5 rizeries est de 441 millions sous forme de découvert/revolving à un taux de 10,5 % par an. Pour 2 des 5 rizeries, le crédit ne portait que sur le fonds de roulement pour le fonctionnement de l'usine, le paddy usiné était celui des producteurs membres de l'organisation gérant la rizerie (S.V de Débi-Tiguet et Ets Diawar)

On notera que durant cette campagne certains rizeries ont eu une activité de prestataire de service importante pour le compte de producteurs, de commerçants, de prestataires de travaux de récolte et même parfois pour le compte d'autres rizeries (coût de la prestation d'usinage : 13 F CFA/kg).

Sur les 30 unités existantes, 13 n'ont pas usiné du paddy en hivernage 1995/96. Elles représentent une capacité de transformation de 31 000 tonnes par an (soit 25 % de la capacité totale de transformation). La rizerie de la CSS qui ne fonctionne que pour usiner du riz destiné au personnel de la CSS n'a pas communiqué les quantités qu'elle a usiné, malgré les promesses du début de campagne.

Au 30/06/96, environ 23 804 Tonnes de paddy ont été collectées par les 16 unités suivies. Le niveau moyen de fonctionnement par rapport à la capacité de transformation est de 30 % pour les rizeries ayant fonctionné, ce qui très faible.

À la même date, 19 781 tonnes de paddy avaient été mises (soit 83 % du total collectif). La production de riz blanc obtenue est de 13 037 tonnes, soit un coefficient de transformation moyen de 66 %, ce qui est un assez bon résultat.

Le riz blanc a été de bonne qualité avec une part importante de riz entier, sauf en début et en fin de campagne respectivement face à l'humidité trop élevée et trop faible).

Les ventes sont restées très faibles de l'ordre de 4 200 tonnes de riz blanc, fin Juin 96. En conséquence, il restait 8 850 tonnes de riz blanc en sonfrance dans les magasins des riziers par manque d'acquéreur, alors que le riz était en général de très bonne qualité. La non application de la loi 95/96 du 22/08/95 portant préférentiellement sur le riz importé, est à l'origine de cette situation.

Durant cette campagne, les prix du paddy ont varié dans une fourchette de 20 F CFA/kg (105 à 125 F/kg) avec une moyenne de l'ordre de 115 F CFA/kg. Ce qui correspond à une progression d'environ 10 F CFA/kg par rapport à l'année précédente mais qui a été jugée par les producteurs insuffisante.

Le prix de vente du riz blanc a été moins homogène que celui du paddy. Avec une amplitude 45 F, il a varié entre 165 F et 210 F/kg. La moyenne se situait autour de 195 F CFA/kg. Mais on notera que ce prix ne concerne que 27 % de l'ensemble de la production de riz blanc de la campagne puisque le reste de la production est en stock chez les riziers qui ne trouvent pas preneur à 175 F CFA/kg.

Le bilan de cette première campagne de commercialisation après la privatisation et la libéralisation complète de la filière riz est catastrophique pour la filière riz local.

Dès le début de la campagne, le problème de fixation du prix du paddy s'est posé entre les riziers et les producteurs, et en particulier les producteurs de la Fédération des Périmètres Autogérés de Dogana. Cette organisation voulait que le prix du paddy soit fixé à 125 F CFA/kg en arguant du fait que l'Etat s'était engagé, dans la loi d'Août 95, à protéger la filière sur la base du prix du riz Thal Al Spécial. Or à cette période de l'année (le Novembre 95 à Mars 96), la cotation du riz brisé Thal Al Spécial était très élevée (plus de 175 F CFA/kg prix CAF Dakar). Avec ce niveau de prix CAF, le prix du riz brisé au détail ne pouvait descendre en dessous de 275 F CFA/kg, ce qui permettait avec un prix d'achat du paddy par les riziers de 125 F CFA/kg de rembourser correctement l'ensemble des opérateurs de la filière.

La loi d'Août 95 n'a pas été mise en application (en fait la manifère dont elle était libellée la rendait inapplicable). Les taxes d'importations sur le riz brisé se sont limitées aux 1,5 % de droits de port. Les opérateurs économiques privés ont importé massivement des brisures de riz de diverses origines (mais pas de riz Thal Al Spécial) à des prix très faibles (très certainement inférieurs à 135 F CFA/kg) soutenant le marché national avec un produit de mauvaise à très mauvaise qualité (en particulier les brisures en provenance d'Inde) au détriment du riz local mais aussi, sans aucun doute, de l'ensemble des céréales locales.

Alors qu'en Janvier 96, les riziers offraient encore 120 F CFA/kg pour le riz paddy, les producteurs ont maintenu leur position à 125 F CFA/kg. Cette situation a bouleversé le déroulement de la campagne. Ce n'est qu'en Mai 96 que la situation s'est débloquée après maintes réunions de concertation dont certaines au plus haut niveau de l'Etat sénégalaïs. Les producteurs ont accepté un prix de 115 F CFA/kg. L'Etat par l'intermédiaire de la CNCAS prenait en charge le différentiel entre le prix de revient du riz de 200 F CFA/kg (avec un paddy à 115 F CFA/kg et incluant une marge pour les riziers de 2,5 %) et le prix de vente sur le marché national de 175 F CFA/kg.

En fait, ces mesures ont été prises trop tardivement et les riziers n'ont pas trouvé preneur pour le riz à ce prix de 175 F CFA/kg, d'où les stocks existants en fin de campagne qui sont de 73 % de la production de la campagne.

Pourtant, les riziers ont fait de nombreux efforts pour s'impliquer dans les circuits de distribution : nombreux contacts avec des grossistes dans tout le Sénégal, placement de stock en dépôt vente chez des grossistes mais aussi des détaillants, voire contacts internationaux dans des pays de la sous-région. Ces efforts pour commercialiser la production de la Vallée ont eu que peu d'effets car d'une part les circuits de distribution au Sénégal sont très structures et très difficiles à pénétrer, d'autre part les marges que réalisent les grossistes avec les brisures de riz importées sont très nettement supérieures à celles qu'ils peuvent réaliser avec le riz local.

Si l'Etat veut éviter une faillite complète de l'ensemble de la filière, il faut que des mesures de protection efficaces soient décidées et appliquées en urgence. Les producteurs et leurs organisations, les riziers et la CNCAS doivent s'entendre sur un prix d'achat du paddy en début Novembre, ils ont donc besoin d'une part d'informations prévisionnelles sur le niveau des prix du riz en début 97, d'autre part d'un minimum de stabilité sur le marché durant toute la période de commercialisation du paddy et du riz blanc (soit de Novembre à Mai).

1. INTRODUCTION

La campagne de commercialisation du paddy de l'hivernage 1995/96, est la deuxième après la libéralisation de la collecte et de la transformation. Elle est marquée par une évolution radicale de l'environnement économique et du marché avec la libéralisation des importations de la brisure de riz, la liquidation de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP) et l'application de l'ensemble des mesures gouvernementales relatives à la mise en œuvre de la Déclaration de Politique de Développement Agricole (DPDA).

Ainsi, les opérateurs économiques (riziers) ont assuré l'ensemble des opérations nécessaires à la collecte : mobilisation de financement, collecte du paddy auprès des producteurs, transformation et vente du riz blanc.

Dans ce contexte de désengagement et de libéralisation, la SAED a mis en place un système de collecte des informations pour suivre les évolutions. La Direction de la Planification et du Développement Rural de la SAED, avec l'appui du FAC dans le cadre de la convention FAC 72, mène une opération de suivi directement auprès des rizeries depuis Juin 1994.

Ce programme de suivi était devenu indispensable pour permettre à la SAED de disposer de l'ensemble des outils et instruments de pilotage du développement agricole de la Vallée, une des principales missions que lui confère l'Etat dans le cadre de la 5^{ème} lettre de mission.

Ce rapport bilan sur la commercialisation du paddy d'hivernage 1995/96 à travers les rizeries et mini-rizeries de la Vallée se compose de quatre (4) parties :

- La première fait un rappel des réalisations de l'hivernage 1994/95 et de la contre saison chaude 1995.
- La seconde présente le dispositif mis en place.
- La troisième concerne le bilan quantitatif de la commercialisation.
- Enfin, les résultats de la campagne sont analysés dans la quatrième partie.

2. QUELQUES RAPPELS SUR LA COMMERCIALISATION DE L'HIVERNAGE 1994/95 ET DE LA CONTRE SAISON CHAUDE 1995

2.1. La commercialisation de l'hivernage 1994/95

La campagne de commercialisation du paddy de l'hivernage 1994/95 s'est déroulée dans un contexte totalement nouveau né des mesures économiques prises par le gouvernement dont les plus importantes pour la filière riz sont la privatisation des ex rizeries SAED, l'abandon des prix administrés du paddy et la libéralisation de la collecte du paddy et de la commercialisation du riz local.

Les opérateurs économiques privés se sont lancés dans la collecte avec des difficultés réelles d'adaptation. Les producteurs et leurs organisations ne disposaient plus de prix de référence pour la vente de leur production. Les rizeries privées qui jusqu'ici n'intervenaient qu'en sous-traitance avec la SAED, ont dû s'improviser commerçants pour l'achat de la matière première (le paddy) et la commercialisation des produits finis (riz et sous produits). La CNCAS a dû mettre en place un nouveau système pour le recouvrement des crédits de campagne.

Suite à diverses réunions entre transformateurs et producteurs, le prix de vente du riz paddy (au secco du village) a été fixé à 100 F/kg.

Après la dévaluation et jusqu'en Avril 95, le prix de vente au détail du riz brisé importé a été fixé à 180 F CFA/kg (prix administré). Ce prix appliqué à Dakar, était augmenté des coûts de transport pour les villes de province (soit 185 F CFA/kg à Saint-Louis).

Compte tenu des coûts de transport et des marges commerciales des grossistes et des détaillants, le prix de vente sorti usine du riz local ne pouvait excéder 170 à 175 F/kg pour pouvoir trouver un marché régional. Or le prix de revient pour une rizerie fonctionnant à pleine capacité avec un paddy acheté à 100 F CFA/kg s'établissait aux environs de 172,5 F/kg de riz (SAED 1995). Dans ces conditions la marge du rizier ne pouvait être qu'incertaine d'autant plus que beaucoup de riziers n'ont pas fonctionné à pleine capacité, ce qui augmentait nettement le prix de revient du riz.

Ainsi au moment de la mise en marché du riz de la production de l'hivernage 1994/95, la structure des prix pour la filière riz local était très défavorable aussi bien pour les producteurs que pour les riziers.

La situation définitive de la commercialisation se présente comme suit :

Tableau n° 1. : Quantités usinées par zone

Zones	Nbre Unités	Capacité totale		Nbre ayant fonctionné	Paddy usiné		
		T/an	%		En tonnes	% Capacité	% Total
Bas et Moyen Delta	16	62 000	55	11	26 262	42	77
Haut Delta	10	32 000	28	7	3 049	10	9
Podor	2	17 000	15	2	4 525	27	13
Matam	1	2 000	2	1	164	8	1
TOTAL	29	113 000	100	21	34 000	30	100

Au total 34 000 tonnes ont été collectées par l'ensemble des rizeries, ce qui représente 32 % de la production estimée (104 500 Tonnes) et 30 % de la capacité de transformation totale (113 000 Tonnes). Elle est inférieure au niveau de la collecte des rizeries SAED en 1993/94 qui était de 35 932 Tonnes. Il faut préciser que les ex-rizeries SAED (Société « SAISL ») n'ont pas fonctionné en hivernage 1994/95, mais en contre saison chaude 95.

Le financement de la commercialisation a été assuré par la CNCAS (12 riziers), les fonds propres de certains riziers et le projet FED/PME (1 rizerie pour un montant de 35 millions).

Le montant total des financements de la CNCAS accordés sous forme d'autorisation de découvert (avec un taux d'intérêt de 10,5 % par an) a été de 866 millions de F CFA.

En fait seules 9 rizeries ont utilisé les financements accordés, le montant total mobilisé sur la campagne a été de 1 656 Millions de FCFA pour 21 897 tonnes de paddy. Le niveau d'utilisation global du découvert est de 191 % et les remboursements étaient de 86 %, avant couverture par apport bloqué (situation au 30/07/95).

Parmi les 9 entreprises :

- 3 ont respecté l'ensemble des engagements (remboursement CNCAS et paiement des producteurs fournisseurs de paddy) pour 533 tonnes de paddy collectés.
- 3 ont respecté leurs engagements auprès des producteurs mais n'ont pas pu apurer leur découvert à la CNCAS pour 9 802 tonnes de paddy collecté;
- 3 n'ont ni honoré leurs engagements auprès des producteurs ni remboursé la CNCAS pour 11 562 tonnes de paddy. Les dettes vis à vis de la CNCAS étaient de 106,28 M F CFA, celles vis à vis des producteurs étaient estimées à 305 MFCFA, soit l'équivalent de 36 F de dettes par kilogramme de paddy commercialisé.

Le cumul des dettes pour les 6 entreprises concernées est estimé à 486,554 M FCFA (au 30/07/95).

2.2. La commercialisation du paddy de contre saison chaude 95

Elle s'est déroulée dans le même contexte que l'hivernage avec une légère amélioration au niveau des prix. En effet, les pénuries de riz enregistrées dans les grandes villes, dès le premier trimestre de 1995, ont facilité l'écoulement du riz local de l'hivernage. La baisse de l'offre nationale de riz a ainsi provoqué un relèvement des prix intérieurs qui a été salutaire pour les riziers de la vallée. Enfin, l'Etat a augmenté le prix administré du riz brisé en Avril 95 qui est passé à 225 F FCFA/kg.

L'augmentation des prix du riz brisé au détail sur le marché intérieur (liée à un prix élevé du riz brisé Thai A1 Spécial sur le marché international) a entraîné une augmentation du prix du paddy qui a fluctué entre 110 et 115 F CFA/kg.

Suite à la mauvaise campagne d'hivernage, la plupart des rizeries ont eu à faire face à des difficultés. Une forte concurrence entre riziers s'est traduite par des fonctionnements à perte.

Tableau n° 2.: Quantités usinées par zone en saison chaude 95.

Zones	Unités existantes	Capacité totale		Unités ayant fonctionné	Paddy usiné		
		T/an	%		En tonnes	% Capacité	% Total
Bas et Moyen Delta	16	62 000	55	5	4 233	6,8	74
Haut Delta	10	32 000	28	3	1 501	4,7	26
Podor	2	17 000	15	0	0	0	0
Matam	1	2 000	2	0	0	0	0
TOTAL	29	113 000	100	8	5 734	5,1	100

Ainsi 5 734 tonnes de paddy ont été collectées et transformées par 8 rizeries installées dans le delta parmi lesquelles celles de la SAISL (ex usines SAED). Le tonnage représente 28 % de la production de la délégation de Dagana en contre saison (estimée à 20 458 tonnes) ou 24 % de la production totale de la Vallée (estimée à 23 379 tonnes).

En conséquence, la collecte totale de l'hivernage et de la contre saison chaude est de l'ordre de 39 700 tonnes pour une production totale de paddy estimée à 134 500 tonnes soit 29 %. Par rapport à la capacité totale annuelle des rizeries (113 000 tonnes), ce niveau de collecte ne correspond qu'à 35 % de la capacité annuelle. On peut remarquer, qu'il y a eu une faible utilisation des capacités de transformation, ce qui se traduit par des sur-coûts importants et la non rentabilisation des investissements.

3. LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA COMMERCIALISATION

3.1. Les unités concernées

Le suivi mis en place concerne les 30 unités industrielles ou semi industrielles de transformation du paddy recensées dans la Vallée (rizeries et mini-rizeries). Les décortiqueuses de type artisanal en sont exclues.

Une liste des unités avec leurs principales caractéristiques est fournie en annexe 1 et une carte de localisation de ces unités est présentée en annexe 2.

Sur la base de critères essentiellement techniques, la SAED a classé ces unités en 5 groupes² :

- **Les rizeries industrielles (RI)** d'une capacité déclarée de l'ordre de 6 tonnes/heure. Ce groupe est composé de deux usines de la SAED qui ont été privatisées en Juin 94 (société SAISL ; rizeries localisées à Ross-Béthio et à Richard-Toll) et deux autres unités appartenant à une société privée (société Delta 2000 ; usines localisées à Ross-Béthio et à Guia). Ces 4 unités représentent à elles seules 45 % de la capacité de transformation des 30 unités.
- **Les mini-rizeries de grande capacité (MGC)** d'une capacité de l'ordre de 3 tonnes/heure. Elles correspondent à des unités semi-industrielles de transformation. Elles sont au nombre de 3 seulement et représentent 9 % de la capacité totale de transformation.
- **Les mini -rizeries modulaires (RM)** d'une capacité moyenne de 1,5 tonnes/heure. Ce groupe comprend 15 unités représentant 28 % de la capacité de transformation. Le Delta s'est enrichi d'une nouvelle unité pour l'Union Débi-Tiguet
- **Les mini-rizeries classiques (MC)** d'une capacité moyenne de 1,5 Tonnes/heure qui comprennent 5 unités représentant 13 % de la capacité de transformation.
- **Les mini-rizeries de type module compact (C)** d'une capacité moyenne de 0,75 Tonnes/heure, qui comprennent seulement 3 unités représentant 4 % de la capacité de transformation.

Tableau n° 3. Capacité de transformation selon les types d'unités.

Type d'unités	Nbre d'unités	Capacité totale	
		en t/an	en %
Rizerie industrielle (RI)	4	54 000	46 %
Mini rizerie de Grande capacité (MGC)	3	10 000	9 %
Mini rizerie Modulaire (MM)	15	32 000	28 %
Mini rizerie classique (MC)	5	15 000	13 %
Module compact (C)	3	4 000	4 %
Ensemble	30	115 000	100 %

On remarque l'importance des unités industrielles (4 unités pour deux sociétés) qui représentent à elles seules près de 50 % de la capacité annuelle totale de transformation des rizeries. La capacité cumulée des 4 unités (54 000 t/an) est équivalente au record de collecte de la SAED (près de 55 000 tonnes en 1991/92). En terme de capacité, les minirizeries modulaires et les minirizeries classiques sont équivalentes et constituent un groupe de 20 unités d'une capacité totale de 47 000 t/an, soit 44 % de l'ensemble.

En plus des aspects techniques, les unités pourraient être classées selon d'autres critères qui influent sur une bonne exploitation et qui sont : les ressources financières et humaines disponibles, l'existence de relations entre propriétaire et producteurs pour l'achat du paddy, l'existence de relations entre propriétaire et commerçants pour la vente de riz, l'organisation de l'activité et l'expérience des hommes, la disponibilité en moyens de transport, etc...

² Voir le rapport intitulé "les rizeries de la Vallée du Fleuve Sénégal BDA-CIRAD SAED de J.F. CRUZ et J. MOREIRA Février 95

Selon ces critères, la société Delta 2000, qui possède deux unités industrielles et une mini-rizerie de petite capacité (capacité totale de transformation de 32 000 t/an soit 28 % de l'ensemble) apparaît comme un opérateur très particulier. En effet cette société dispose en plus d'une grande capacité de transformation, de solides relations avec des producteurs pour la collecte du paddy, de financements à court-terme par la CNCAS pour la commercialisation, d'un véritable réseau pour la commercialisation du riz, de moyens de transport, et d'une expérience et d'une compétence certaines à tous les échelons de l'activité.

3.2. La période et le cycle de suivi des unités

Le suivi de la commercialisation au niveau des rizeries a commencé en début Décembre 95, soit environ un mois après le début des récoltes, pour se terminer en Juin 1996. La campagne a duré 7 mois et a été marquée par un malentendu entre les producteurs (Fédération des Périmètres Autogérés de Dagana) et les riziers quant au prix du paddy à pratiquer.

Les données sont relevées chaque semaine auprès de l'ensemble des riziers. Ce qui permet d'établir un état d'avancement hebdomadaire de la campagne de commercialisation.

3.2.1. La fiche de collecte

Les informations sont recueillies à partir d'une fiche de collecte présentée en annexe 3. Il y a une fiche par unité. Les principales rubriques sont :

- la quantité réceptionnée de paddy et le prix moyen d'achat pour la semaine écoulée ;
- la quantité de paddy usinée et la production de riz blanc durant la semaine écoulée ;
- la quantité de riz vendue durant la semaine et le prix moyen de vente ;
- des observations sont enregistrées sur les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement et l'écoulement de la production et sur les problèmes techniques rencontrés par les différentes usines.

Chaque semaine, une fiche récapitulative permet d'établir une situation avec l'évolution globale, l'évolution par zone et dans le temps des quantités commercialisées par les riziers ainsi que les faits marquants.

3.2.2. Les limites du suivi

Parmi les limites les plus importantes qui ont marqué cette deuxième année de suivi, il faut noter que :

- la fiabilité et l'exhaustivité des données sont totalement dépendantes du bon vouloir, de la disponibilité et de la bonne foi des riziers, ainsi les données de l'unité de la CSS ne sont pas disponibles. Le GIE PROMO-VALLEE qui avait un objectif de 5 000 tonnes n'a pas travaillé.
- les données collectées ne portent que sur une partie du paddy commercialisé ; celui qui est transformé par les rizeries ou mini-rizeries. Il manque les données concernant les décortiqueuses qui ne peuvent faire l'objet d'un suivi de ce type en raison de leur nombre très élevé.

4. BILAN DE LA COMMERCIALISATION

4.1. Production estimée et capacité potentielle de transformation

4.1.1. Estimation de la production de paddy

Les superficies cultivées en riz en hivernage 95/96 ont été évaluées à 20 622 ha³ réparties comme suit selon les délégations.

Tableau n° 4.: Superficies en riz et productions estimées pour l'hivernage 95/96

Délégations	Surfaces cultivées en riz		Production estimée de paddy	
	ha	%	ha	%
Dagana	14 005	68	59 306	66
Podor	5 035	24	25 938	29
Matam	1 125	5	3 241	4
Bakel	457	2	1 182	1
Ensemble	20 622	100	89 667	100

Les superficies emblavées en riz sont inférieures de près de 2 800 ha à celles emblavées de l'hivernage précédent en raison de la réduction des possibilités de financement, du renchérissement du prix des intrants suite à la dévaluation et des bouleversements importants de la filière avec notamment la ménée du riz blanc produit localement.

On notera que 68 % de la superficie cultivée en riz, et donc de la production, sont localisés dans le département de Dagana où sont concentrées les unités de transformation (83 % de la capacité totale annuelle de transformation).

La production de l'hivernage est estimée à un peu moins de 90 000 tonnes soit un rendement moyen de 4,38 tonnes/ha.

Sur ces 90 000 tonnes environ, une partie seulement est commercialisée. Une part non négligeable de la production est réservée à l'autoconsommation, en particulier dans les départements de la moyenne et haute vallée. Avec la baisse de la production, cette part a tendance à s'accroître. Quant à la part commercialisée, elle est variable. Si, dans le Delta, elle est de l'ordre de 70 à 80 % (selon l'importance des dons sociaux), elle est insignifiante dans le Département de Bakel.

Une partie importante de la production est transformée par les décortiqueuses.

4.1.2. Capacité potentielle de transformation et production.

Dans la vallée, la capacité potentielle annuelle de transformation pour l'ensemble des rizeries et mini-rizeries est estimée, comme indiquée précédemment à 115 000 tonnes par an, inégalement réparties dans la Vallée.

Tableau n° 5.: Capacité de transformation et production estimée par zone.

Zones	Nbre d'unités	Capacité totale (a)		Production Hiv. 95/96 (b)		Taux couverture a/b en %
		en t/an	en %	en tonnes	%	
Bas et Moyen Delta*	17	64 000	56 %	32 433	36 %	197 %
Haut Delta **	10	32 000	27 %	26 873	30 %	119 %
Podor	2	17 000	15 %	25 938	29 %	66 %
Matam	1	2 000	2 %	3 241	4 %	62 %
Bakel	-	0	0 %	1 182	1 %	-
Total	30	115 000	100 %	89 667	100 %	128 %

* de Saint-Louis à Ronck ** de Ronck à Dagana.

³ Voir "Bilan de la campagne agricole 1994/95" SAED Avril 1995 (6 pages)

On note une capacité de transformation supérieure à la production dans le Delta avec près de 200 % pour le bas et moyen delta et 120 % pour le haut delta. Il faut noter que le Bas et Moyen delta s'est enrichi d'une nouvelle unité : la rizerie de l'Union de Débi-Tiguet (don japonais dans le cadre de la réhabilitation et du transfert de l'aménageant de Débi) qui porte la capacité de la zone à 64 000 tonnes et la capacité totale à 115 000 tonnes.

4.2. Les modes de commercialisation du paddy

Il existe trois grands modes de commercialisation du paddy dans la Vallée, selon les types d'opérateurs qui interviennent :

- le producteur ou le détenteur de paddy (et notamment les prestataires de service pour la récolte qui sont rémunérés en nature) transforme à façon le paddy pour le vendre à des commerçants ou directement aux consommateurs sur les marchés ;
- des commerçants ambulants achètent le paddy aux producteurs ou à des prestataires et le font transformer à façon pour le revendre soit à des grossistes ou à des détaillants, soit directement aux consommateurs ;
- des transformateurs (riziers ou propriétaires de décortiqueuses) achètent du paddy et revendent le riz à des commerçants ou directement aux consommateurs.

Dans les deux premiers modes, le transformateur n'intervient pas dans la commercialisation, il ne fait que vendre une prestation de service. C'était le cas des riziers privés qui travaillaient en sous-traitance de la SAED. La SAED assurait la collecte et le transport du paddy jusqu'à la rizerie et reprenait le riz produit.

Dans le dernier mode, le transformateur assure en même temps les fonctions de collecte du paddy, de transformation et de revente du riz. C'était le mode de fonctionnement de la SAED, et c'est le mode de fonctionnement qu'ont adopté les riziers, devenant ainsi des commerçants/transformateurs. La fonction principale de l'entreprise n'est plus limitée à la transformation. L'entreprise doit assurer l'ensemble des fonctions que sont : la transformation, la collecte et le transport du paddy, la vente des produits.

On notera que durant cette campagne certains riziers ont eu une activité de prestataire de service importante pour le compte de producteurs, de commerçants, de prestataires de travaux de récolte et même parfois pour le compte d'autres riziers.

4.3. Le financement de la collecte

Le fonctionnement des rizeries est lié à l'approvisionnement en paddy et donc à la disponibilité en trésorerie pour financer son acquisition, son transport, son stockage, sa transformation et la commercialisation du produit obtenu et des sous-produits.

Le financement de la commercialisation a été assuré par la CNCAS (pour 5 riziers), les fonds propres de riziers et certains commerçants.

En février 1996, une ligne de crédit du Fonds de Contrepartie à l'Aide Alimentaire a été mis en place au niveau de la CNCAS pour un objectif de collecte de 18 000 tonnes. Le montant des crédits accordés par la CNCAS aux 5 rizeries est de 441 millions sous forme de découvert/revolving à un taux de 10,5 % par an.

Pour 2 des 5 rizeries financées par la CNCAS, le crédit ne portait que sur le fonds de roulement pour le fonctionnement de l'usine, le paddy usiné était celui des producteurs membres de l'organisation gérant la rizerie (S.V de Débi-Tiguet et Ets Diawar)

4.4. Les quantités commercialisées et transformées au 30/06/96.

. Les rizeries qui n'ont pas fonctionné

Sur les 30 unités recensées en début de campagne, 13 n'ont pas usiné du paddy en hivernage 1995/96. Ces unités représentent une capacité de transformation de 31 000 tonnes par an (soit 25 % de la capacité totale de transformation).

Les unités qui n'ont pas fonctionné sont : GIE PROMO VALLEE, GIE DEVOIR, TRANSACT SERVICE, GIE TAIF, GIE TAMAKH, DELTA 2001, GIE FEMMMES BOK DIOM, GIE CEEBU WAOLO, ENDA AGRO SERVICES, KALOM, SV de THIAGO et SODEA.

. Les rizeries qui ont refusé de fournir les informations

La rizerie de la CSS qui ne fonctionne que pour usiner du riz destiné au personnel de la CSS n'a pas communiqué les quantités qu'elle a usiné, malgré les promesses du début de campagne.

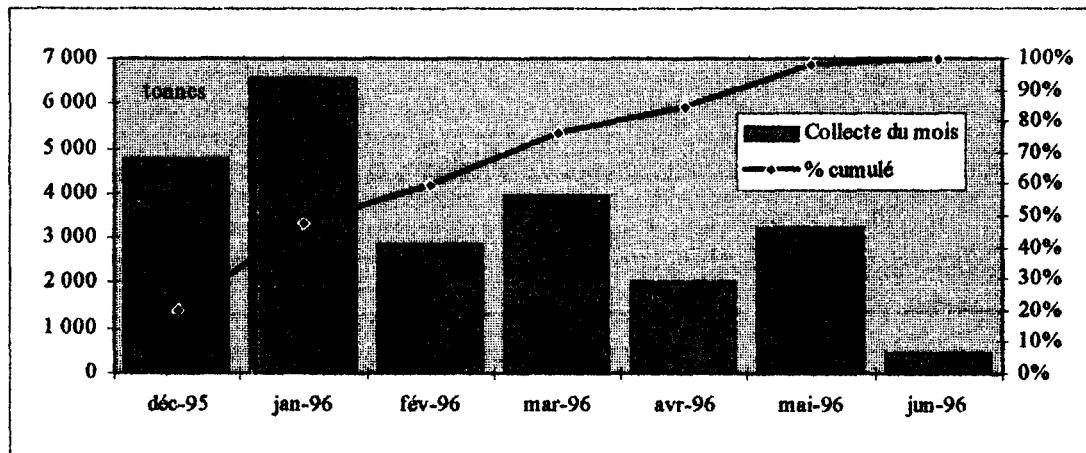
. Les quantités de paddy collectées

Au 30/06/96, environ 23 804 Tonnes de paddy ont été collectées par les 16 unités suivies.

Tableau n° 6.: Evolution mensuelle des quantités collectées de paddy pour les rizeries suivies

MOIS	Collecte du mois	Cumul	%
Décembre 1995	4 757	4 757	20 %
Janvier 1996	6 537	11 294	27 %
Février 1996	2 890	14 184	12 %
Mars 1996	3 951	18 145	16 %
Avril 1996	2 011	20 156	8 %
Mai 1996	3 223	23 379	14 %
Juin 1996	435	23 804	2 %

Graphique n° 1 : Evolution de la collecte de paddy.



On constate qu'en fin Janvier 47 % du paddy avaient déjà été collectés.

Il faut noter aussi que la croissance la plus importante a été observée dans le courant du mois de Janvier 96 avec une collecte de 6 537 tonnes (soit 27 % de la collecte totale), alors que pour les autres mois la moyenne est de l'ordre de 2 877 Tonnes (soit 180 Tonnes seulement par unité).

Les quantités collectées au mois de Mai ont été relativement importantes (14 % de la collecte totale). C'est à cette période qu'un compromis a été trouvé entre la Fédération des Périmètres Autogérés de Dagana, les riziers agréés par la CNCAS, la CNCAS et l'Etat pour débloquer la situation concernant le prix de vente du paddy.

La campagne de commercialisation a été particulièrement longue cette année car en fin Juin 96 la collecte se poursuivait encore. (date limite habituelle de la campagne).

. Les quantités de paddy usinées et le riz obtenu

Au 30/06/96, 19 781 tonnes de paddy ont été usinées (soit 83 % du total collecté). La production de riz blanc obtenue est de 13 037 tonnes, soit un coefficient de transformation moyen de 66 %, ce qui est un assez bon résultat (mais identique à celui de l'an dernier).

Les rendements des premiers usinages étant faibles (\approx 60 %), les riziers ont eu des appréhensions sur la qualité du paddy (taux d'humidité élevé) et sont restés prudents dans la collecte durant cette période.

Par la suite, le paddy collecté était de bonne qualité et les rendements se sont très nettement améliorés pour atteindre dans certains cas (notamment la rizerie de l'Union de Débi-Tiguet) des niveaux très élevés (de l'ordre de 69 à 70 % sur des quantités importantes). Le riz blanc obtenu était de très bonne qualité avec une part importante de riz entier.

Mais, en fin de campagne, le paddy qui était stocké depuis plusieurs mois, avait un taux d'humidité faible et les rendements se sont à nouveau dégradés.

. Les quantités de riz vendues

Les ventes sont restées très faibles de l'ordre de 4 187 tonnes de riz blanc, fin Juin 96.

En conséquence, il restait 8 850 tonnes de riz blanc en souffrance dans les magasins des riziers par manque d'acquéreur, alors que le riz était en général de très bonne qualité.

La non application de la loi 95/96 du 22/08/95 portant prélevement sur le riz importé, est à l'origine de cette situation.

4.5. Evolution des prix

. Les prix et les modalités d'achat du paddy (par les riziers)

Durant cette campagne, les prix du paddy n'ont, dans l'ensemble, que faiblement varié restant dans une fourchette de 20 F CFA/kg (105 à 125 F/kg) avec une moyenne de l'ordre de 115 F CFA/kg. Ce qui correspond à une progression d'environ 10 F CFA/kg, mais qui a été jugée par les producteurs insuffisante.

Le début de la campagne a été marqué par des négociations entre riziers d'une part et entre eux et les producteurs de l'autre pour trouver un prix consensuel. Malgré les tentatives d'harmonisation et de médiation des Autorités, ces négociations n'ont pas donné de résultats et les achats de paddy étaient effectués librement. Certains producteurs ont transporté eux même leur paddy jusque dans les usines pour le vendre ou le transformer et stocker le riz blanc. Quelques riziers ayant reçu un financement CNCAS ont négocié le paddy entre 115 et 120 F/kg durant cette période (Décembre 95 - Janvier 96).

La modalité de règlement la plus souvent utilisée pour l'achat en direct est le paiement de 50 % de la transaction à la livraison et le reliquat dans les 15 jours suivants.

Le règlement des ventes de paddy à crédit dépend de la rapidité du rizier à écouler son riz blanc. Cette année, les difficultés rencontrées pour l'écoulement des produits ont posé de graves problèmes de trésorerie

Certains producteurs ayant bénéficié d'un crédit de campagne pour la production de la part de certains riziers ont livré directement leur paddy à ces derniers.

Par contre, d'autres plus autonomes ont préféré garder leur paddy en attendant de trouver un prix plus intéressant. C'est le cas des Unions regroupées dans la Fédération des Périmètres Autogérés de Dagana.

On notera qu'il a toujours existé une différence de 5 à 10 F par kilo entre la vente au comptant et celle à crédit. Certains producteurs individuels ont vendu petit à petit leur production durant toute la campagne.

Le prix de vente du riz blanc

Le prix de vente du riz blanc a été moins homogène que celui du paddy. Avec une amplitude 45 F, il a varié entre 165 F et 210 F/kg. La moyenne se situerait autour de 195 F CFA/kg (mais on notera que ce prix ne concerne que 27 % de l'ensemble de la production de riz blanc de la campagne)

Durant les deux premiers mois, le prix pratiqué était de 200 F CFA/kg (prix carreaux usine). Ensuite la baisse du prix du riz importé a entraîné une baisse des ventes et une augmentation des stocks. Ainsi durant les 4 mois suivants, les rares unités qui sont parvenues à écouler du riz ont légèrement baissé leur prix jusqu'à 190 /kg.

Certains sont même descendus exceptionnellement jusqu'à 165 F CFA/kg (AGRICOPREST pour subvenir à certains urgences (problèmes techniques, manque de trésorerie etc.).

D'autres riziers (MABI, SODERIGA DELTA 2000) ont placé des stocks en dépôt vente (prix entre 190 et 210 F CFA/kg selon la période) auprès de commerçants de quelques villes hors de la vallée (Diourbel, Thiès, Dakar). Ces stocks sont restés invendus des mois durant.

En fin de campagne, les prix ont baissé à 175 F CFA/kg carreau usine après les mesures prises lors du Conseil Interministériel du 23 Mai 1995. Ces mesures concernent la prise en charge de la différence de 25 F CFA/kg entre le prix de vente carreaux usine (175 F CFA/kg) et celui du prix de revient de 200 F CFA/kg. Suite aux travaux d'une commission (composée de la SAED, la CNCAS, l'ARN, la FPA et l'Inspection du commerce) pour l'évaluation des stocks. Cette mesure concerne 11 426 tonne de riz blanc répartis dans rizeries et diverses unions et sections villageoises du delta

Malgré un prix de vente de 175 F/CFA/kg, les riziers n'arrivent pas à écouler leurs stocks car les circuits de distribution organisés préfèrent commercialiser de la brisure importée (marge supérieure) avec des prix de vente grossistes à Dakar de l'ordre de 165 F CFA/kg.

Ainsi, le prix moyen de vente de l'ensemble du riz blanc produit par les rizeries de la Vallée ne devrait pas excéder 175 F CFA/kg, soit au mieux le même niveau que l'an passé (alors que le paddy avait été acquis entre 100 et 105 F CFA/kg).

5. QUELQUES REMARQUES SUR LES RESULTATS

5.1. Quantités transformées et capacité de transformation

. Par type de rizeries

La répartition des quantités de paddy usinées selon les types de rizeries, fait apparaître que les rizeries industrielles qui représentent 45 % de la capacité de transformation n'ont usiné que 42 % du paddy. Les 10 054 tonnes transformées par ce groupe ne représentent que 19 % de sa capacité totale.

Tableau n° 7. : Quantités usinées par type d'unités.

Type d'unité	Nbre d' unités	Capacité/an en tonnes %		Quantités usinées (t)	% Capacité	% Total
Rizeries industrielles	4	54 000	47 %	10 054	19 %	42 %
Mini rizeries de grande capacité	3	10 000	9 %	2 597	26 %	11 %
Mini rizeries Modulaires	15	32 000	28 %	9 594	30 %	40 %
Mini rizeries classiques	5	15 000	13 %	1 194	8 %	5 %
Module compact	3	4 000	4 %	369	9 %	2 %
TOTAL	30	115 000	100 %	23 804	21%	100 %

Les quantités collectées par l'ensemble des rizeries ne représentent que 21% de la capacité de transformation.

Le pourcentage moyen de transformation par rapport à la capacité est de 18 %. Tous les types d'unités ont fonctionné en dessous de 30 % de leur capacité de transformation.

Les rizeries industrielles ont plus collecté que les autres types avec 10 054 Tonnes soit 42 % des quantités transformées. Cependant ce chiffre représente moins de 20 % de leur capacité de transformation.

Les mini rizeries ont moins collecté que les rizeries industrielles tout en réalisant le plus grand pourcentage (30 %) par rapport à leur capacité de transformation.

La collecte moyenne des mini rizeries modulaires qui est d'environ 650 tonnes pour cette campagne est faible par rapport à leur capacité moyenne (2 200 tonnes/an).

Les réalisations des deux derniers types (mini rizeries classiques et modules compact) sont marginales. En effet ces deux types ont collecté chacun moins de 5 % du total et réalisé moins de 10 % de leur capacité de transformation.

On notera que deux types de rizeries (industrielles et mini rizeries modulaires) ont réalisé plus de 80 % de la collecte. Cela s'explique pour les premiers par leur grande capacité de transformation et pour les second par leur importance (15 dont 7 en activité). A côté d'eux les mini rizeries à grande capacité n'ont pu réaliser qu'environ 10 % des collectes, malgré un taux de collecte/capacité de 25%.

. Par rizerie.

Le niveau moyen de fonctionnement par rapport à la capacité de transformation est de 21 % pour l'ensemble des rizeries et de 30 % pour les rizeries ayant fonctionné.

Trois unités ont traité plus de paddy que leur capacité annuelle estimée (de 106 à 136 %). Parmi celles-ci, une n'a effectué que des travaux à façon pour des tiers (commerçants, entrepreneurs de moissonnage battage etc...) à prix moyen de 13 F CFA/kg de paddy.

Neuf (09) unités sur les 16 ont travaillé en dessous de 50 % de leur capacité et pour 5 d'entre-elles le niveau se situe à moins de 20 %.

Tableau n° 8. : Nombre de rizeries par classe d'activité (en % de la capacité).

Transformation/Capacité annuelle en %	Nbre d'unités
Plus de 100 %	3
100 % à 75 %	1
75 % à 50 %	1
50 % à 25 %	4
Moins de 25 %	5
Total	16

La SAISL forte de son étude réalisée l'année dernière pour une bonne maîtrise des coûts de revient a de loin effectué la meilleure collecté (6 947 tonnes). En pourcentage de paddy collecté, elle est passée de 0,8 % la campagne 1994/1995 à 29 % cette campagne.

La rizerie Delta 2000 n'a pas été constante dans la collecte du paddy possédant un bon réseau de commercialisation, elle a tenté de se lancer dans la commercialisation du riz importé pour diversifier ses activités au moment où le riz local était invendu sur les marchés.

La rizerie GIE Fraternité Saint-Lousienne de Bokhol avec 2 295 Tonnes, a travaillé à 115 % de sa capacité théorique annuelle de transformation. La réalisation de cette performance a été possible grâce aux relations de confiance tissées par ses dirigeants avec les organisations paysannes mais aussi par l'acquisition de l'important marché de riz blanc pour l'approvisionnement de la CSS à une période de la campagne..

. Par zone.

Tableau n° 9. : Niveau d'activité par zone.

Zones	Nbre	Capacité totale		Nbre en fonction	Quantité usinée Hiv 95/96		
		t/an	%		tonnes	% Capa	% Total
Bas et Moyen Delta	17	64 000	56 %	9	13 992	22 %	58 %
Haut Delta	10	32 000	28 %	5	8 581	27 %	37 %
Podor	2	17 000	15 %	2	1 232	7 %	5 %
Matam	1	2 000	2 %	0	0	0 %	%
Total	30	115 000	100 %	16	23 804	21%	100 %

La zone du bas et moyen delta (de Saint-Louis à Ronkh) avec une capacité de transformation annuelle de 56 % de l'ensemble de la vallée a fonctionné à 22 % de sa capacité et traité 58 % du paddy.

Le haut Delta avec une capacité de 28 % a fonctionné à 27 % de sa capacité et a traité 35 % du paddy.

On constate que dans le Delta près de la moitié des unités n'ont pas fonctionné : 13 sur 27.

Le département de Podor avec une capacité de 15 % a fonctionné à 7 % de sa capacité et a traité 5 % du paddy.

5.2. Comparaison avec les campagnes antérieures

Tableau n° 10. : Evolution des quantités de paddy commercialisées pour les 6 dernières campagnes.

Années	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96*
Superficie en riz (ha)	32 583	33 730	32 531	34 666	28 210	20 675
Production estimée (t)	164 479	174 999	145 287	165 952	134 528	89 661
Paddy collecté (t)	53 420	76 721	66 286	35 932	39 734	23 804
Indice base 90/91	100	144	124	67	74	45
% Collecté/Production	32%	44%	46%	22%	30%	27%

* non compris la saison chaude 96.

Comme on peut le constater, l'évolution sur ces dernières années s'est traduite par une baisse des quantités transformées par les rizeries et minirizeries de la Vallée depuis 1991/92 (année record), qui est liée essentiellement à la baisse des superficies emblavées et à une baisse des rendements.

On notera toutefois qu'en 93/94, il y a eu une baisse brutale des quantités collectées par la SAED pour l'hivernage (avant privatisation et libéralisation du secteur) avec un paddy collecté ne représentant que 22 % de la production estimée contre plus de 40 % les deux années précédentes. Cette baisse est très certainement liée à la réduction des encours de la CNCAS (dont le système de recouvrement passait par une commercialisation SAED du paddy), compensée au niveau de la mise en valeur par les avances en intrants faites par la SENCHIM (dont une bonne partie n'ont pas été remboursées).

Pour la campagne 1994/95, première campagne après la privatisation des rizeries SAED et la libéralisation de la commercialisation et de la transformation du riz local, les riziers privés ont pris une part de marché à peu près équivalente à la part de marché SAED avant les années 90 (de l'ordre de 30 %).

Pour la campagne 1995/96 (non compris la saison chaude de 96), on note une baisse sensible par rapport à 1994/95 de 16 000 tonnes et une réduction de la part du marché (30 % en 94/95 et seulement 27 % en hivernage 95/96).

Cette contre performance s'explique par une diminution des productions, des difficultés liées à la collecte notamment les problèmes de financement, de prix du paddy et d'écoulement du riz blanc.

Ainsi les décortiqueuses ont consolidé leur position relative dans la transformation avec un taux de transformation estimé à plus de 70 % de la production. Toutefois en valeur absolue, le volume traité a fortement baissé passant de près de 90 000 tonnes à 65 000 tonnes pour une capacité de transformation en 1995 estimée à environ 150 000 tonnes/an.

5.3. Difficultés et contraintes rencontrées

. Au niveau des producteurs.

En début de campagne, les oiseaux granivores ont menacé les cultures obligeant ainsi les producteurs à récolter le paddy dans les meilleurs délais.

Avec le nombre limité de moissonneuses batteuses, l'enherbement excessif de certaines parcelles et les dernières pluies en fin novembre et début décembre 1995, le démarrage de la commercialisation a été très timide avec un paddy de mauvaise qualité. Mais par la suite, la qualité du paddy s'est très nettement améliorée.

Les besoins de trésorerie ont fait que des producteurs ont abordé la campagne de commercialisation dans la dispersion et dans de mauvaises conditions en bradant une partie de leur production auprès des commerçants ou bana-banas.

Certaines O.P. ou groupements dans la zone de Boundoum ont transformé eux même leur paddy à la rizerie Dieyenne mais ne sont pas parvenus à écouler le riz blanc produit à cause du niveau des prix du marché. Le coût de la transformation est de 13 F/kg auquel il faut ajouter des charges de transport, de manutention et de sacherie.

Les consignes de commercialisation de la CNCAS qui a agréé certains riziers, sont jugées trop contraignantes et n'ont pas été respectées par une partie des producteurs concernés. Ainsi beaucoup d'entre eux ont commercialisé aux riziers qui offraient les meilleurs prix. L'essentiel étant pour eux de ne pas être dans l'impossibilité de régler leur dette auprès de la CNCAS et d'hypothéquer de nouveaux crédits d'hivernage.

. Au niveau des riziers

Les conditions d'accès au crédit de commercialisation de la CNCAS sous forme d'autorisation de découvert ont été assez restrictives. Ainsi bon nombre de riziers n'ont pu accéder à ce type de financement. Seule la SAISL a pu en bénéficier en début de campagne sur des prévisions de collecte de 14 000 tonnes. Quatre autres riziers ont pu en bénéficier mais tardivement durant la campagne.

Les rumeurs sur une éventuelle subvention du prix de vente du riz blanc par l'USAID ont persisté pendant des mois rendant difficiles les négociations sur le prix du paddy entre riziers et producteurs.. On notera que cette rumeur revient tous les ans depuis la privatisation. Elle a comme support les propositions qui avaient été faites lors d'une étude avant dévaluation sur la privatisation et la libéralisation du secteur.

Cependant c'est le niveau des prix du riz blanc qui a constitué le plus gros problème durant cette campagne. En effet le riz brisé importé de mauvaise qualité était souvent écoulé dans les différents marchés de la vallée par des grossistes entre 175 et 180 F/kg.

De sorte qu'en achétant le paddy au prix proposé par les producteurs (115 à 125 F), les riziers étaient incapables de transformer et de vendre le riz sans faire des pertes (à 115 F/kg de paddy le prix de revient se situe aux environs de 200 F CFA/kg sorti usine).

Ainsi les stocks de riz blanc produit ont augmenté au fil des mois jusqu'à atteindre 14 000 tonnes au mois de Mai 1996. Le stockage du riz blanc a entraîné des arrêts dans le fonctionnement de certaines unités mal équipées.

On notera que même les rizeries qui ont effectué des travaux à façon (environ 3 000 tonnes de paddy) ont eu des problèmes à entrer dans leurs fonds car leurs clients (producteurs, commerçants ou bana-bana) n'ont pu écouler le riz blanc produit et dans certains cas n'ont pas réglé le rizier pour sa prestation.

Le manque de moyens de transport, les difficultés d'approvisionnement en sac et quelques problèmes techniques ont aussi constitué des freins au bon déroulement de la commercialisation.

Enfin le problème majeur pour les riziers est un problème de marché et de prix. Avec la libéralisation des importations et du marché intérieur les opérateurs ont pu augmenter leurs marges, le riz brisé de mauvaise qualité a été acquis sur le marché international à des prix faibles, et les droits d'importation sont restés limités aux droits de porte (15 %).

Les quantités importées ont été très importantes et les importateurs grossistes ont dû baisser petit à petit leurs prix de vente, alors que le prix au détail dans les boutiques du Sénégal ne baissait presque pas. Face à cette concurrence, les riziers n'ont rien pu faire, sinon s'aligner petit à petit sur la baisse des prix de gros. Toutefois avec du paddy acheté à 115 F/kg et un prix de revient sorti usine de 200 F/kg, cela signifiait pour eux une légère perte.

Producteurs et riziers comptaient sur l'Etat qui avait déclaré vouloir protéger la filière riz nationale au moment de la présentation de la loi en Août 1995 devant la chambre des députés. Les mesures de sauvegarde (prise en charge du différentiel entre prix de vente gros à 175 F/Kg et prix de revient à 200 F CFA/kg) ont été prises trop tardivement car déjà le prix de gros avait baissé en dessous de 175 F CFA/kg.

6. CONCLUSION

Le bilan de cette première campagne⁴ de commercialisation après la privatisation et la libéralisation complète de la filière riz est catastrophique pour la filière riz local.

Dès le début de la campagne, le problème de fixation du prix du paddy s'est posé entre les riziers et les producteurs, et en particulier les producteurs de la Fédération des Périmètres Autogérés de Dagana. Cette organisation voulait que le prix du paddy soit fixé à 125 F CFA/kg en arguant du fait que l'Etat s'était engagé, dans la loi d'Août 95, à protéger la filière sur la base des prix du riz Thal A1 Spécial. Or à cette période de l'année (de Novembre 95 à Mars 96), la cotation du riz brisé Thal A1 Spécial était très élevée (plus de 175 FCFA/kg prix CAF Dakar). Avec ce niveau de prix CAF, le prix du riz brisé au détail ne pouvait descendre en dessous de 275 F CFA/kg, ce qui permettait avec un prix d'achat du paddy par les riziers de 125 F CFA/kg de rémunérer correctement l'ensemble des opérateurs de la filière.

La loi d'Août 95 n'a pas été mise en application (en fait la manière dont elle était libellée la rendait inapplicable). Les taxes d'importations sur le riz brisé se sont limitées aux 15 % de droits de porte. Les opérateurs économiques privés ont importé massivement des brisures de riz de diverses origines (mais pas de riz Thal A1 Spécial) à des prix très faibles (très certainement inférieurs à 135 F CFA/kg) saturant le marché national avec un produit de mauvaise à très mauvaise qualité (en particulier les brisures en provenance d'Inde) au détriment du riz local mais aussi, sans aucun doute, de l'ensemble des céréales locales.

Alors qu'en Janvier 96, les riziers offraient encore 120 F CFA/kg pour le riz paddy, les producteurs ont maintenu leur position à 125 F CFA/kg. Cette situation a bouleversé le déroulement de la campagne. Ce n'est qu'en Mai 96 que la situation s'est débloquée après maintes réunions de concertation dont certaines au plus haut niveau de l'Etat sénégalais. Les producteurs ont accepté un prix de 115 F CFA/kg, l'Etat par l'intermédiaire de la CNCAS prenant en charge le différentiel entre le prix de revient du riz de 200 F CFA/kg (avec un paddy à 115 F CFA/kg et incluant une marge pour les riziers de 2,5 %) et le prix de vente sur le marché national de 175 F CFA/kg.

En fait, ces mesures ont été prises trop tardivement et les riziers n'ont pas trouvé preneur pour le riz à ce prix de 175 F CFA/kg, d'où les stocks existants en fin de campagne qui sont de 73 % de la production de la campagne.

Pourtant, les riziers ont fait de nombreux efforts pour s'impliquer dans les circuits de distribution : nombreux contacts avec des grossistes dans tout le Sénégal, placement de stock en dépôt vente chez des grossistes mais aussi des détaillants, voire contacts internationaux dans des pays de la sous-région. Ces efforts pour commercialiser la production de la Vallée ont eu que peu d'effets car d'une part les circuits de distribution au Sénégal sont très structurés et très difficiles à pénétrer, d'autre part les marges que réalisent les grossistes avec les brisures de riz importées sont très nettement supérieures à celles qu'ils peuvent réaliser avec le riz local.

Si l'Etat veut éviter une faillite complète de l'ensemble de la filière, il faut que des mesures de protection efficaces soient décidées et appliquées en urgence. Les producteurs et leurs organisations, les riziers et la CNCAS doivent s'entendre sur un prix d'achat du paddy en début de récolte (au plus tard en début Novembre), ils ont donc besoin d'une part d'informations prévisionnelles sur le niveau des prix du riz en début 97, d'autre part d'un minimum de stabilité sur le marché durant toute la période de commercialisation du paddy et du riz blanc (soit de Novembre à Mai).

⁴ La filière riz local a été libéralisée en Juin 94, mais la filière riz importé (brisures) n'a été libéralisée qu'en septembre 95.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des rizeries suivies.

Annexe 2 : Carte d'implantation des rizeries

Annexe 3 : Fiche de suivi de la collecte

Annexe 4 : Situation de la commercialisation au 30/06/96

RIZERIES INSTALLEES DANS LA REGION DU FLEUVE au 30/06/96

N°	NOM DE L'UNITE	Localisation	Année de mise en service	Origine du Financement	Marque du Matériel	Type de (1) technologie	Débit théorique en t/h (2)	Capacité théorique t/an (3)	Capacité potentielle t/an (4)
1	GIE PROMO-VALLEE	NDIAOUDOUNE	1994	?	Gauthier + ?	MM	1,5 + 7 *	14 700	4 500
2	GIE DEVOIR	SAVOIGNE	1993	Fonds Commun	Colombini	MM	1,50	3 200	2 000
3	TRANSACT-SERVICE	N'DIAYE	1993	FED/PME	Gauthier	MM	1,50	3 200	2 000
4	GIE YAAKAAR	N'DIAYE/Mberesse	1993	Fonds Commun	Colombini	MM	1,50	2 400	2 000
5	GIE AGRICOPREST	DIAGAMBAL	1992	FED/PME	Myeong Jin	MC	1,50	3 200	3 000
6	GIE T.A.I.F.	PT-GENDARME	1994	FED/PME	Gauthier	MM	1,50	3 200	2 000
7	GIE TAMAKH	ROSS BETHIO	1992	Fonds Propres	Myeong Jin	MC	1,50	3 200	3 000
8	Etabliss. A. A FALL	ROSS BETHIO	1992	Fonds Propres	Myeong Jin	MC	1,50	3 200	3 000
9	DELTA 2000 n° 2	ROSS BETHIO	1992	Fonds Propres	Radmetal	RIM	6,00	19 200	15 000
10	DELTA 2000 n° 3	ROSS BETHIO	1994	Fonds Propres	Radmetal	C	1,50	2 400	2 000
11	SAISL (EX SAED) 1	ROSS BETHIO	1971	Cession SAED	Schule	RIC	6,00	19 200	10 500
12	SODERIGA	R-BETHIO/TELLEL	1992	Fonds Commun	Colombini	MGC	3,00	6 000	4 000
13	GIE DIEYENNE	BOUNDOUM BARRAGE	1993	Fonds Commun	Colombini	MM	1,50	3 200	2 000
14	GIE DIAGNE &FRERES	COLONNAT	1993	Fonds Propres	Colombini	MM	1,50	3 200	2 000
15	GIE Femmes BOK DIOM	RONKH	1990	CNCAS	Kukje	MC	1,50	3 200	3 000
16	GIE CEEBU WAALO	RONKH	1993	Fonds Commun	Colombini	MGC	2,25	4 500	3 000
17	ENDA AGRO SERVICES	RICHARD-TOLL	1993	Fonds Propres	Radmetal	MM	2,00	4 200	2 500
18	ALBERT HASSAN	RICHARD-TOLL	1993	Fonds Commun	Radmetal	C	0,70	1 200	1 000
19	EIC (Entr. d'Ing. et Construction)	R-TOLL/Tiabakh	1993	Fonds Promo Entreprise	Colombini	MGC	2,25	4 800	3 000
20	SAISL (EX SAED) 2	RICHARD-TOLL	1983	Cession SAED	Schule	RIC	6,00	19 200	13 500
21	C.S.S.	RICHARD-TOLL	1993	Fonds Propres	Gauthier	MM	1,50	3 200	2 000
22	KALOM	ROSSO-SENEGAL	1994	FED/PME	Myeong Jin	MC	1,50	3 200	3 000
23	SV THIAGO	THIAGO	1991	Don	Satake	MM	0,70	1 200	1 000
24	MABI S.A	DAGANA	1993	FED/PME	Gauthier	MM	1,50	3 200	2 000
25	GIE Fraternité Saint-Louisienne	BOKHOL	1993	Fonds Commun	Colombini	MM	1,50	2 400	2 000
26	DELTA 2000 n° 1	PODOR/GUIA	1986	Fonds Propres	Radmetal	RIM	6,00	19 200	15 000
27	GIE GAABE MAARO	AERE LAO	1993	Fonds Commun	Colombini	MM	1,50	3 200	2 000
28	Etabliss. DIAWAR	DIAWAR	1994	CNCAS	Colombini	C	0,70	1 200	1 000
29	S.O.D.E.A.	OUROSSOGUI	1995	FED/PME	Yanmar Kyowa	MM	1,60	3 200	2 000
30	Union DEBI TIGUET	DEBI-TIGUET	1996	Japonais/JICA	Satake	MM	1,50	3 000	2 000
		TOTAL 30 Unités					69,40	169 600	115 000

* Dispose d'une minirizierie Gauthier de 1,5 t/h + une batterie de 12 décortiqueuse Endelberg de marque chinoise

(1) Type de rizierie : RIC=Rizerie Industrielle Classique ; RIM=Rizerie Industrielle Modulaire ; MGC=Minirizerie de Grande Capacité ; MM=Minirizerie Modulaire ; MC=Minirizerie Classique ; C=module Compact

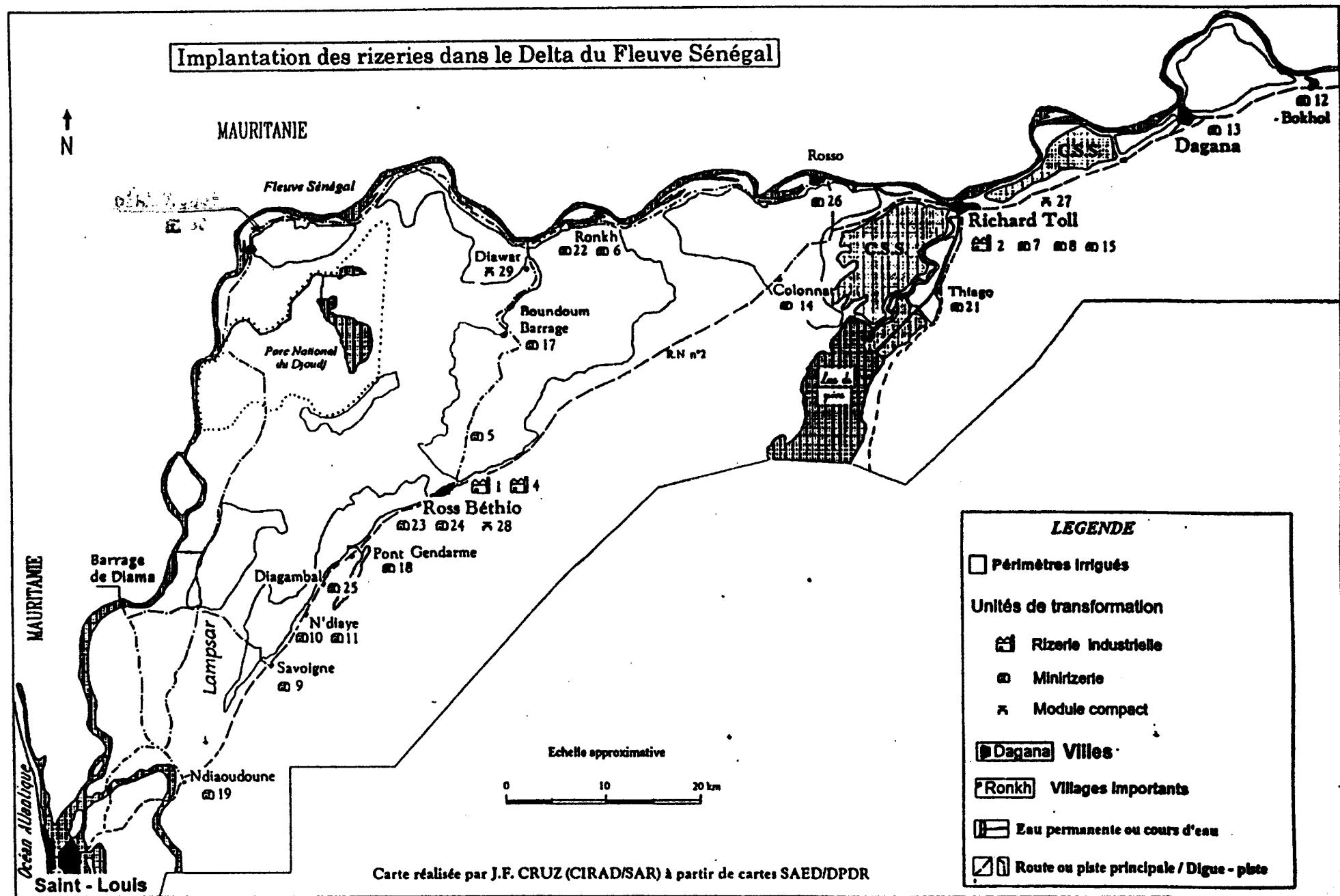
(2) Capacité déclarée par le constructeur

(3) Correspond à la capacité déclarée que multiplie un coefficient d'activité de l'ordre de 0,70 à 0,80.

(4) Capacité potentielle calculée sur la base d'un fonctionnement raisonnable pour la zone, soit : 3000 heures par an pour les rizeries industrielles classiques ; 2500 h/an pour les rizeries industrielle modulaires,

2000 h/an pour les minirizeries classiques et 1000 h/an pour les module compact.

ANNEXE I



- HINNATTE II

SUIVI DE LA COMMERCIALISATION DU PADDY ET DU RIZ BLANC

Semaine du **1 au 7** /

• Nom de l'Usine :

Localisation Usine :

ANNEXE 4: Situation de la campagne de commercialisation de l'hivernage par les rizeries semaine n° 28 Période du 22/06 au 28/06/98

Usines	Localisation	Financement		Stock Paddy		Production Riz blanc		Observations	Prix F/kg	
		Source	Montant *	Réceptionné	Usiné	Totale	Vendue		Paddy	Riz
GIE PROMO-VALLEE	NDIAOUDOUNE	Fonds propres						Pas d'activité		
GIE DEVOIR	SAVOIGNE							Pas d'activité		
TRANSACT-SERVICE	NDIAYE							Pas d'activité		
GIE YAAKAAR	NDIAYE/Mbérresse	Fonds propres		288,61	137,733	96,617	77,45	Arrêt	115	200
GIE AGRICOPREST	DIAGAMBAL			967,65	957,12	631,699	200		115	165
GIE T.A.I.F.	PT-GENDARME							Pas d'activité		
GIE TAMAKH	ROSS-BETHIO							Pas d'activité		
E.A. A. FALL	ROSS-BETHIO			226,637	226,637	157,934		Travail à façon		
DELTA 2000 n° 1	ROSS-BETHIO									
DELTA 2000 n° 2	ROSS-BETHIO			2244,755	1546,976	1022,8	255,45		115	200
Soc. Agro.ind. SL (Ex. SAED) n°1*	ROSS-BETHIO	CNCAS		3 767,06	3 276,19	2 148,25	652,45		115	195
SODERIGA	R-BETHIO/TELLEL	Fd propre		2 597,58	2 597,58	1740,55	1540,55	Arrêt	115	190
GIE DIEYENNE	Boundoum Barrage	Fonds propres		2 712,72	2 712,72	1 763,27		Travail à façon		
DIAG JE & FRERES	COLONNAT	Fd propre		2 110,02	670	400			115	
GIE Femmes BOK DIOM	RONKH							Pas d'activité		
GIE CEEBU WAALO	RONKH							Pas d'activité		
ENDA AGRO SERVICES	RICHARD-TOLL							Pas d'activité		
ALBERT HASSAN	RICHARD-TOLL			68,826	68,826	34,35		Travail à façon		
Entr. D'Ing. et Construction	R-TOLL/Tiabakh							Pas d'activité		
Soc. Agro.ind. SL (Ex. SAED)2	RICHARD-TOLL	CNCAS		3 180,60	3 146,44	2076,65	136,75	Stock R. Blarc	115	175
C.S.S	RICHARD-TOLL							Indisponible		
KALOM	ROSSO-SENEGAL							Pas d'activité		
SECTION VILLAGEOISE	THIAGO							Pas d'activité		
MABI S.A.	DAGANA			927	441,2	291,25	118		115	210
GIE Fraternité Saint-Louisienne	BOKHOL	Fd Propre		2 294,58	2 162,69	1355,35	688,83		110	185
DELTA 2000 n° 3	PODOR/GUIA			862,19	350,5	303,829	303,829	Inchangé	115	200
GIE GAABE MAARO	AERE-LAO	Fd Propre		369,517	305,315	200,7	79,4	Inchangé	120	195
DIAWAR ETABLISSEMENT	DIAWAR			295	295	198,09	131,275	Arrêt		180
SODEA	OUROSSOGUI							Pas d'activité		
UNION DEBI-TIGUET	DEBI-TIGUET	CNCAS		892,125	886,306	616,35	3,2	Arrêt	115	200
ENSEMBLE				23804,943	19781,232	13037,689	4187,184			

* Millions